

SANTÉ ANIMALE

Des mesures concrètes pour réduire les résistances aux antibiotiques

Elise Frioud

Depuis une année, une stratégie nationale vise à lutter contre l'antibiorésistance en médecine humaine et vétérinaire. Dans les cantons romands, des actions concrètes sont aussi menées.

Les antibiotiques sont indispensables en médecine vétérinaire comme en médecine humaine pour traiter les infections bactériennes. Toutefois, leur utilisation ne doit pas être laissée au hasard au risque de voir apparaître et se propager des résistances et de perdre en efficacité lors des traitements. Des efforts ont déjà été consentis dans le milieu agricole. Ainsi, la quantité d'antibiotiques vendus dans le domaine vétérinaire diminue chaque année. Toutefois, aujourd'hui, les résistances aux groupes d'antibiotiques modernes et la multiplication des germes multirésistants sont particulièrement préoccupantes.

C'est dans ce but que le Conseil fédéral a adopté fin 2015 une stratégie nationale pour lutter contre les résistances: la stratégie Antibiorésistance nationale (StAR). Elle vise à préserver l'efficacité des antibiotiques afin d'assurer à long terme la santé humaine et animale.

Nombreuses mesures

La stratégie StAR, dont la mise en œuvre concrète a débuté il y a un peu plus d'un an, se décline en 35 mesures dans huit champs d'action stratégiques: surveillance, prévention, utilisation appropriée des antibiotiques, lutte contre la résistance, recherche et développement, coopération, in-



Les résistances aux groupes d'antibiotiques modernes et la multiplication des germes multirésistants sont particulièrement préoccupantes. Une stratégie nationale vise à lutter contre ce phénomène.

formation et formation ainsi que conditions générales. Certaines concernent plus directement les éleveurs.

Il est important de souligner que les mesures mises en place avec la stratégie ne visent pas à rendre la détention d'animaux exempte d'antibiotiques, mais à les utiliser de manière ciblée et uniquement lorsque c'est nécessaire.

Banque de données

La surveillance, par exemple, prévoit la mise en place d'une banque de données sur l'utilisation des antibiotiques, car les quantités distribuées, qui sont connues, ne disent rien sur la manière dont ils sont utilisés. Cette banque de données permettra de savoir quelles espèces animales, quelles productions et quels consommateurs (vétérinaires ou détenteurs) ont le plus recours aux antibiotiques, afin d'appliquer des mesures ciblées et de mesurer leur efficacité.

De telles informations sont précieuses. Ainsi, une enquête menée en Suisse, en Allemagne et en Autriche a mis en évidence que chez les porcs, 72% des thérapies se caractérisent par un sous-dosage (ce qui réduit leur efficacité) et que l'utilisation prophylactique est pratiquée dans 80% des exploitations d'élevage porcines. Chez les veaux, il a été mis en évidence que 74% des traitements individuels sont effectués avec des classes critiques d'antibiotiques. Des marges de progrès importantes subsistent donc pour aller vers une utilisation raisonnée des antibiotiques!

Révision de l'OMéD

«L'emploi excessif et inapproprié d'antibiotiques constitue la principale cause du développement croissant de résistances», indique le site Web de la stratégie StAR (www.star.admin.ch). Des directives précises concernant la prescription, la remise et l'utilisation d'antibiotiques sont donc né-

cessaires, notamment pour les antibiotiques nouvellement développés ou classés comme critiques. Dans ce cadre, en avril 2016, l'Ordonnance sur les médicaments vétérinaires (OMéD) a été révisée afin d'être davantage centrée sur les antibiotiques et leur bon usage. La révision comprend des restrictions en matière de remise d'antibiotiques à titre de stock pour le traitement prophylactique et d'antibiotiques critiques. La remise à titre de stock d'antibiotiques non critiques pour le traitement d'animaux malades et pour certains traitements spécifiques suite à la visite du vétérinaire reste possible (voir aussi *Agri* du 8 avril 2016 en page 20).

Prévention essentielle

La prévention est également un volet important de cette stratégie. En effet, dans de nombreux cas, les antibiotiques sont encore utilisés de manière prophylactique. Or, leur rôle n'est pas de corriger

des manquements dans la détention, la gestion ou l'hygiène des élevages, insistent les responsables de la stratégie StAR. C'est ici qu'intervient la prévention: chaque fois que des mesures préventives permettent d'éviter une infection, on réduit le recours aux antibiotiques. Améliorer l'hygiène, optimiser l'élevage sont autant de leviers d'action possibles.

Chez les veaux à l'engrais, les vétérinaires constatent en effet que les infections sont généralement causées par une mauvaise immunité des bêtes, un approvisionnement insuffisant en colostrum, des conditions de détention non idéales, des transports précoces, du stress ou encore le mélange d'animaux provenant de différentes exploitations. Dans les exploitations où les compétences de management sont davantage axées sur les vaches que sur les veaux, le risque est plus important.

Chez les porcs, le nettoyage insuffisant des véhicules, l'absence de sas de désinfection,

Antibiotiques et antibiorésistance

Les antibiotiques sont des médicaments qui détruisent les bactéries. Ils n'ont pas d'effet contre les virus. L'antibiorésistance est l'insensibilité des bactéries à un antibiotique. La multirésistance est l'insensibilité à plusieurs antibiotiques.

Les bactéries résistantes ont longtemps côtoyé les bactéries classiques, mais aujourd'hui l'utilisation inappropriée des antibiotiques les favorise. Elles peuvent plus facilement se multiplier et transmettre leurs caractéristiques.

l'apport de germes par les visiteurs sont également des causes d'infections.

Catalyseur de projets

Dans ce domaine, les éleveurs et multiplicateurs agricoles sont conscients du rôle qu'ils ont à jouer. Parallèlement à la stratégie nationale, des groupes et projets menés par les vulgarisations agricoles cantonales visent à réduire l'utilisation des antibiotiques dans les élevages. Trois exemples romands sont présentés ci-après.

INFOS UTILES

www.star.admin.ch
Agridea éditera ce printemps une fiche thématique sur les antibiotiques (définitions, législation, exemples pratiques de mesures préventives, sources documentaires). Afin de compléter cet article par des exemples concrets, *Agri* vous proposera dans le courant de l'année divers témoignages d'exploitants qui recourent peu ou pas aux antibiotiques.

Proposer des alternatives réalistes

Dans le canton de Vaud, plusieurs agriculteurs travaillent déjà volontairement depuis quelques temps avec moins d'antibiotiques. Attentes des consommateurs, coût des médicaments et délais d'attente dans le lait, constat de la perte d'efficacité de certains antibiotiques sont autant de motivations évoquées. La modification de l'Ordonnance sur les médicaments vétérinaires y ajoute désormais une variante concrète et contraignante. «Se passer d'antibiotiques ou en tout cas en réduire l'utilisation ne se fait pas sans alternatives praticables et réalistes», avertit toutefois Pascal Rufer, de ProConseil. Raison pour laquelle la vulgarisation vaudoise s'engage dans différents projets pour aider les agriculteurs à baisser leur consommation d'antibiotiques.

Des cours ont été organisés en début d'année, pendant desquels les participants ont souhaité disposer de davantage de solutions pratiques.

Le groupe d'intérêt «homéopathie», qui existait déjà, a ainsi été réactivé et étoffé. Il se réunit trois fois par année afin de faire partager des expé-

riences pratiques et favoriser les discussions. Un second groupe axé sur la prévention a été mis sur pied. Il vise à proposer des idées dans le domaine des bâtiments, de l'affouragement, de la génétique ou encore des thérapies alternatives pour renforcer le système immunitaire. «Les idées peuvent aller plus loin, par exemple vers des réflexions sur l'adéquation entre l'animal et le système d'exploitation», ajoute Pascal Rufer. Avec ces deux groupes, la vulgarisation pourra également collecter des informations et les partager ultérieurement à l'occasion de séances d'information, de fiches techniques ou articles.

La vulgarisation souhaite aussi épauler les agriculteurs au niveau administratif. Ainsi, un protocole pour le tarissement est en développement. Fonctionnant comme une clé de décision, il permettra aux éleveurs de disposer d'une systématique pour déterminer si les vaches nécessitent un traitement antibiotique ou non. Tout cela d'entente avec le vétérinaire mais sans devoir recourir pour chacune à un diagnostic individuel. **ÉF**

Les éleveurs veulent être proactifs

A Fribourg, le réseau d'exploitations laitières ReLait entame sa seconde année d'existence avec l'objectif de diminuer l'usage des antibiotiques en développant des méthodes alternatives au niveau de la prévention ou du traitement. «Les éleveurs veulent être proactifs et tester des solutions plutôt que de se les voir imposer», constate Jean-Charles Philippona, responsable du secteur production animale à l'Institut agricole de Grange-neuve (IAG) et chargé de gérer le réseau d'exploitations.

Concrètement, 60 exploitations sont suivies pour les quatre prochaines années dans le cadre d'un projet avec la collaboration de la Faculté Vetsuisse de l'Université de Berne. Elles vont saisir leurs données santé sur les programmes des fédérations d'élevage en 2017. Les deux années suivantes, les éleveurs devront mettre en place au moins une des stratégies définies dans le projet pour diminuer les antibiotiques dans le domaine de la santé de la mamelle, de la santé des veaux ou de la santé de la matrice. Par exemple, pour le tarissement,

un éleveur pourra choisir d'utiliser des obturateurs de trayons pour les vaches qui ont un niveau faible de cellulose lors des trois derniers contrôles. Les stratégies à choix doivent encore être définies et validées par Grange-neuve, VetSuisse et les vétérinaires qui suivent les exploitations. En complément, d'autres voies pourront être explorées, comme le recours à l'homéopathie ou à des méthodes alternatives.

Les résultats seront disponibles au cours de l'année 2020, mais la saisie des données se poursuivra. A noter que dans le cadre du groupe, des visites sont prévues pour favoriser les échanges entre les producteurs. Les éleveurs participants sont également défrayés à raison de 500 francs par année pour leur participation. Il est prévu d'élargir le projet à 100 exploitations supplémentaires avec un projet durant plus de 6 ans et une implication scientifique marquée de VetSuisse, cela dans le cadre du programme d'utilisation durable des ressources de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). **ÉF**

Baisse de 40% des traitements

Dans le canton du Jura et du Jura bernois, la Fondation rurale interjurassienne (FRIJ) a conduit durant quatre ans le projet «Production laitière durable dans la région jurassienne» avec la collaboration de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL) et le soutien de la Fondation Sur-la-Croix. Ce projet, mené auprès d'une vingtaine d'exploitations-pilotes bio et non bio, a permis de récolter des informations importantes. «En moyenne, une baisse de 40% des traitements antibiotiques (pour 100 vaches) a été constatée sur les exploitations par rapport au départ du projet, et même 60% pour les exploitations qui utilisaient beaucoup d'antibiotiques au départ», relate Véronique Fruttschi, conseillère à la FRI. Le projet s'est inspiré de l'étude pro-Q menée par le FiBL sur une centaine d'exploitations entre 2003 et 2009 et qui avait permis, par exemple, de réduire de plus de 35% l'utilisation des antibiotiques dans les cas de mammites. Elle avait également montré que le suivi des élevages, ainsi que l'introduction de moyens de préven-

tion et d'homéopathie, peuvent augmenter de manière significative la durée d'utilisation des vaches laitières.

Les résultats devant tout d'abord être validés et présentés sous forme de rapport final à la Fondation Sur-la-Croix, ils seront dévoilés ultérieurement dans *Agri*. Sur le terrain, par contre, les actions continuent. Les démarches d'appui aux exploitations pour diminuer les antibiotiques se poursuivent sous forme de prestations de conseil auprès des exploitations du réseau du projet mais également auprès des nouvelles exploitations intéressées. «Il y a des incitations fortes à diminuer l'usage des antibiotiques, mais il faut relever qu'aujourd'hui, la démarche est encore très volontaire. Soigner une mammitte aiguë sans recours aux antibiotiques n'est pas encore quelque chose de courant. La vulgarisation a besoin de soutien pour accompagner les agriculteurs dans cette direction, car ils ne sont pas prêts à payer cette prestation comme n'importe quelle autre prestation de conseil», explique encore Véronique Fruttschi. **ÉF**